



Factures eau edf gaz faites par propriétaire : recours

Par **Jennifer21**, le **02/02/2010** à **16:37**

Bonjour,rrnrnJe souhaiterais avoir un renseignement mais pour ceci il faut que je vous expose ma situation :rrnrnNous avons habité dans un appartement tenu par un particulier pendant 1 an et demi. L'eau, l'EDF et le Gaz étaient à son nom et collectifs --> il faisait ses factures au prorata mais sans de preuves sur nos consommations réelles.rnCe dernier nous effectuait les factures tous les 6 mois environ...rnLes deux premières factures étaient toujours aux alentours de 250 €... Nous avons quitté notre logement le 31 Aout 2009 dernier (en respectant bien toutes les démarches obligatoires) et celui-ci ne vient que de nous faire parvenir aujourd'hui, 2 Février 2010, les factures d'Eau, EDF, et Gaz des mois de Février 2009 à Aout 2009, mais cette fois ci avec un montant exorbitant, soit 650 €. Toujours sans aucunes preuves puisque ces factures sont faites par sa main...et sur la base de seules estimations.rnrnSommes nous obligés de payer cette facture? Peut-il avoir un recours à notre égard si nous ne régularisons pas cette facture??rrnrnVous remerciant par avance pour vos réponses,rrnrnJennifer21